



Conditions & charte graphique pour l'utilisation du logo TZCLD par des porteurs de projets émergents

L'identité visuelle du projet portée par l'association Territoires zéro chômeur de longue durée (TZCLD) rend celui-ci facilement reconnaissable. Il est donc important que l'ensemble des moyens de communication déployés soit conçu dans le respect de cette identité.

Les présentes conditions d'utilisation du logo TZCLD s'adressent aux porteurs de projets émergents TZCLD afin de faciliter leurs échanges avec les institutions et la progression dans le consensus.

Le logo Territoires zéro chômeur de longue durée ne peut être utilisé que [par les adhérents signataires de la charte d'engagement](#) de l'association TZCLD, au titre d'une dynamique de territoire (territoire dit de « projet émergent »)

Conditions d'utilisation du logo TZCLD

L'association TZCLD fournit aux projets émergents le logo sous 2 formats :



Le logo peut être utilisé accompagné d'autres logos comme celui de l'adhérent (association et collectivité).

Voici quelques exemples avec la mention « Projet émergent » :

**PROJET EMERGENT
DE VILLE OU EN DEPARTEMENT**



**PROJET EMERGENT
DE VILLE OU EN DEPARTEMENT**



Charte graphique du logo TZCLD

Cette charte donne les informations permettant de reproduire et d'utiliser le logo en préservant son intégrité. Il est important d'utiliser cette charte de manière rigoureuse afin de conserver une image forte et cohérente du projet. L'ensemble des paramètres (logo, typographies, couleurs et mises en page) constitue l'identité graphique du projet.

Pour les usages non définis ici et les cas particuliers, il est souhaitable de demander l'accord de l'association TZCLD à l'adresse suivante : contact@tzclld.fr

LES COULEURS :

Le logo doit être utilisé exclusivement en couleurs et en priorité sur fond blanc.

Les références couleurs du logo :

Présentation des différentes couleurs en CMJN, RVB et WEB



Application du logo sur différents fonds :

- 1 - Sur fond de couleur claire, le logo doit être appliqué dans sa couleur.
- 2 - Sur fond photographique ou de couleur foncée, le logo doit être inséré dans un bloc blanc.

RÉSOLUTION :

Pour une utilisation classique en impression, il est conseillé d'utiliser le logo avec une définition en 300 DPI.

Pour une utilisation sur un support numérique (internet, Word, PowerPoint...), une définition en 72 DPI est suffisante.

LA TYPOGRAPHIE

Pour accompagner le logo, le caractère typographique utilisé, en édition et communication institutionnelle, est la police Avenir Next.

2 variantes : Avenir Next Bold pour les titres / Avenir Next Regular pour le texte courant

LES INTERDITS

- 1 - Déformation horizontale ou verticale.
- 2 - Changement(s) de couleur(s)
- 3- Changement de typographie
- 4- Juxtaposition d'autre(s) logo(s) (dans la zone de protection)
- 5- Changement de l'échelle d'un des éléments du logo

Merci de votre vigilance !